



Assemblée Générale 2022-2023



Samedi 27 janvier 2024



Sommaire

1. Rapport Moral et d'orientation.....	3
2. Rapport d'activité.....	6
2.1. LES VALEURS ET MISSIONS DE LA MJC.....	6
2.2. LA VIE STATUTAIRE ET L'ORGANISATION.....	6
2.3. VOS INTERVENANTS AU SIEGE.....	7
2.4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	7
2.5. LES CLUBS D'ACTIVITE.....	9
2.6. LA GESTION DU PERSONNEL.....	11
2.7. LES ADHERENTS.....	12
2.8. GESTION DE LA CRISE COVID DERRIERE NOUS.....	13
2.9. L'ANIMATION LOCALE ET LES ACTIONS CULTURELLES.....	13
2.10. LE CINEMA.....	18
2.11. LES ACTIONS DE COMMUNICATION.....	19
2.12. COMMISSION INSCRIPTION.....	19
2.13. NOS PARTENAIRES.....	20
3. Rapport Financier.....	21
4. Rapport du trésorier.....	30
4.1. RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2022/2023.....	30
4.2. BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024.....	30
4.3. BUDGET PREVISIONNEL ABREGE 2023/2024 AU 04/12/2023.....	31
VOTRE ADHESION A LA MJC	32
REMERCIEMENTS	34

Rédigé par les membres du conseil d'administration
et l'équipe administrative de la MJC de Castanet-Tolosan

Achévé le 08/01/2024 – validé par les membres du conseil d'administration le 08 janvier 2024



1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Adhérents, élus, salariés de la MJC ou bénévoles, membres du conseil d'administration, partenaires, bienvenue à cette assemblée générale qui clôt la saison 2022 – 2023 de la MJC de Castanet-Tolosan

Dans le contexte national et international actuel, le milieu associatif, et particulièrement les MJC, nous apportent des raisons de nous réjouir.

En 2022, s'est concrétisée la création de « MJC de France » notre nouvelle confédération nationale. Issue de la réunion des deux réseaux historiques de MJC, elle rassemble 1 000 associations et nous permet de travailler en interaction. Les MJC sont libres de toute attache à un parti, à un mouvement politique ou syndical ; laïques, elles sont porteuses des valeurs républicaines, de solidarité, de tolérance, de responsabilité.

2022 est également l'année de la concrétisation de la mise en place du réseau Guid'Asso en France. L'objectif est que chaque association, même la plus petite, puisse trouver près de chez elle un endroit pour répondre à ses questions afin de se renforcer et éventuellement de mutualiser des actions dans le cadre d'un parcours d'accompagnement. Une des structures porteuses en Haute-Garonne est la fédération départementale des MJC et notre MJC fait partie des structures qui participent à cette mise en place. Adhérer à une MJC, c'est bien plus que pratiquer une activité ! En adhérant, vous soutenez le projet de l'association, ses valeurs, vous défendez les fondements éducatifs de la MJC qui reposent sur la solidarité, l'humanisme et la citoyenneté.

Plus localement, l'inauguration de l'Espace de Vie Sociale par la mairie de Castanet est le complément attendu de notre MJC, assurant des missions qui pourraient être les nôtres mais pour lesquelles nous n'avons ni les moyens matériels ni les moyens humains de le mettre en place. L'EVS touche tous les publics et développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités de voisinage, la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

À Castanet, nous offrons aux habitants jeunes et moins jeunes et à leurs proches, une variété d'activités, d'animations, de débats pour nourrir et enrichir nos pratiques citoyennes. Notre rôle est de permettre à tous d'accéder à la culture à des coûts raisonnables ; c'est l'esprit de l'éducation populaire. Nous sommes également un espace associatif d'expérimentation en permettant à des groupes amateurs de concrétiser un nouveau projet et de le présenter en public en avant-première.

La saison écoulée a été la saison du renouveau après deux saisons très impactées par la pandémie du Covid. L'excellent travail mené par l'équipe pendant la pandémie a porté ses fruits et a montré combien la MJC était solide et digne de confiance dans sa capacité d'adaptation. La vie culturelle a repris, les adhérents sont largement revenus fréquenter la MJC et ont retrouvé leurs activités favorites. Nous les remercions pour leur fidélité.

Malgré les difficultés du secteur associatif et de celui de l'animation avec des recrutements de plus en plus difficiles, l'équipe des intervenants des activités et du siège de la MJC change et s'étoffe mais reste toujours dynamique pour le plaisir de tous.





En interne, l'année 2022 a vu la validation de nos nouveaux statuts par une assemblée générale extraordinaire ; le but a été de réactualiser des statuts âgés de presque 20 ans et de corriger quelques imperfections juridiques

Les activités ont repris leur fonctionnement habituel.

Toutefois, une dérogation exceptionnelle à notre fonctionnement a été mise en place par le conseil d'administration pour cette saison de reprise : le maintien d'activités en très petits groupes (3 ou 4 adhérents, particulièrement pour les jeunes) afin de permettre d'éventuelles inscriptions en cours d'année, et de ne pas risquer de voir ces activités disparaître.

Un autre changement, définitif celui-ci, a été la limitation à 40 personnes pour les cours de gymnastique.

La saison écoulée a été aussi la première saison de mise en place d'inscriptions des nouveaux adhérents au mois de juin, avec application du tarif de la saison précédente si réinscription avant la fermeture d'été. Ce nouveau fonctionnement a été un franc succès et a permis des inscriptions très fluides, que ce soit avant l'été ou à la fête au parc de septembre.

Autre nouveauté très appréciée : les 15 jours de portes ouvertes en septembre afin d'essayer une activité sans obligation d'inscription.

En ce qui concerne le budget, le contexte économique qui n'est pas porteur, oblige nos administrateurs à toujours plus de vigilance. Le rapport financier en fera état et malgré une situation saine, il nous faut être attentif aux évolutions des financements et des charges. Si nous avons retardé au maximum l'augmentation des cotisations, ce n'est plus possible à ce jour. C'est un « non choix » pour la MJC qui souhaite offrir un panel large d'activités à tous ceux qui le souhaitent.

Merci aux référents d'activité qui ont accepté de limiter leurs dépenses au minimum de fonctionnement.

La saison d'animation a retrouvé une programmation encourageante. Sans dévoiler le riche rapport d'activité, je peux tout de même signaler quelques évènements phare de la saison :

Le LABO a pu recevoir à nouveau les spectateurs : un accueil et des conditions appréciés par les artistes en résidence et le côté intimiste de la salle qui plaît beaucoup au public. La diversité des animations reste la force du lieu avec aussi bien des concerts, du théâtre, des conférences que des spectacles.

Un événement autour du personnage de jeu vidéo Mario a connu un franc succès avec des animations sous la halle et également au cinéma.

Dans un tout autre style, la cinquième édition du Festi'Mots dont le thème était « La Fête » a reçu de nombreux visiteurs. La marraine était l'auteure Mariette Navarro et le festival a accueilli tout le week-end des lectures, de la musique, du théâtre et même des contes !

Dans les incontournables, huit pièces de théâtre dans la salle du cinéma avec toujours un grand nombre de spectateurs, les deux CinéShow qui ont également fait déplacer beaucoup de petits et grands, ainsi que les spectacles de fin d'année (gala de danse, concerts de l'école de musique, pièces de théâtre...).





Enfin, le Festi'MJC a trouvé sa place à l'Espace Jacques Brel et autour pour terminer pour terminer la saison où le public a pu découvrir un échantillon des activités créatives, culturelles et sportives proposées à la MJC.

À noter également le retour des spectateurs au cinéma, avec un nombre d'entrées équivalent à celui de 2018, avant Covid.

La MJC a également participé à plusieurs animations proposées par la ville de Castanet.

Dans notre volonté de permettre au plus grand nombre de profiter de nos animations, les tarifs (cinéma, théâtre, concerts...) sont maintenus.

En bref, une année riche en projets en tout genre, mais, reconnaissons-le, une année épuisante pour nous tous.

Deux bémols surprenants :

- aucun artiste ne s'est présenté pour exposer ses œuvres, alors que nous avons une liste d'attente ;
- aucun groupe de musique, hors ceux de l'école, n'a demandé une salle pour répéter alors que nous en avons quatre en 2018...

Au-delà des adhérents, toujours présents, et qui font que la MJC peut fonctionner, tout ceci n'est possible qu'avec des femmes et des hommes au service des autres, qu'ils soient bénévoles ou salariés, et avec l'aide de nos partenaires privés et publics que je remercie vivement.

- nos partenaires privés, dont vous trouverez la liste dans le rapport d'activités, et associatifs ;
- l'ensemble des salariés et intervenants extérieurs, toujours impliqués et enthousiastes ;
- les bénévoles :
 - les membres du conseil d'administration qui représentent les adhérents et font bénéficier la MJC de leurs compétences ; place ingrate car invisible et cible de tous les mécontents mais grâce à qui la MJC a un fonctionnement administratif et juridique souvent cité en exemple, et un projet de maison validé par les financeurs institutionnels ;
 - les bénévoles animateurs d'activité qui proposent, encadrent, font vivre les activités ;
 - les bénévoles de l'animation : ceux qui viennent créent des événements et ceux qui participent à la mise en place de ces événements ;
 - n'hésitez pas, venez nous rejoindre
- le conseil départemental ;
- tout ceci ne serait pas non plus possible sans l'aide de la Ville de Castanet. Au-delà du soutien financier (subvention, mise à disposition de personnel toujours à l'écoute et très réactif, mise à disposition des locaux...), c'est un vrai partenariat qui nous lie. Monsieur le Maire, soyez assuré que nous sommes conscients de ce que fait la Ville de Castanet pour soutenir notre MJC.

Merci de votre écoute

Rapport approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration du 8 janvier 2024.





2. RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité présente les actions développées par notre association entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023.

2.1. LES VALEURS ET MISSIONS DE LA MJC

Extrait de la déclaration des principes des Maisons des Jeunes et de la Culture

« - Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérant aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne ».

Pour faire acte d'adhésion, il est nécessaire de se reconnaître dans les missions, les valeurs et les principes de fonctionnement de cette déclaration et des statuts de l'association.

Quatre grands secteurs d'activités sont développés au sein de la MJC :

- **Les clubs d'activités**
- **L'animation locale**
- **L'action culturelle**
- **L'action auprès des enfants et des jeunes**

2.2. LA VIE STATUTAIRE ET L'ORGANISATION

La MJC de Castanet fonctionne avec des salariés mais aussi avec de nombreux bénévoles. Les bénévoles interviennent à différents niveaux :

- Dans les activités, en s'impliquant dans l'animation ou dans la gestion de l'activité.
- Dans les instances de l'association :
 - Certaines commissions (animation, jeunesse, communication, musique, inscription) sont ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent s'engager dans la vie de l'association.
 - Au conseil d'administration. Le conseil d'administration prend les décisions stratégiques et gère la vie de l'association.

Tout le monde peut agir à son rythme et en fonction de ses envies dans la vie de notre association.

Le fonctionnement de la MJC n'est possible que si des bénévoles s'impliquent dans sa gestion.



Les instances de l'association

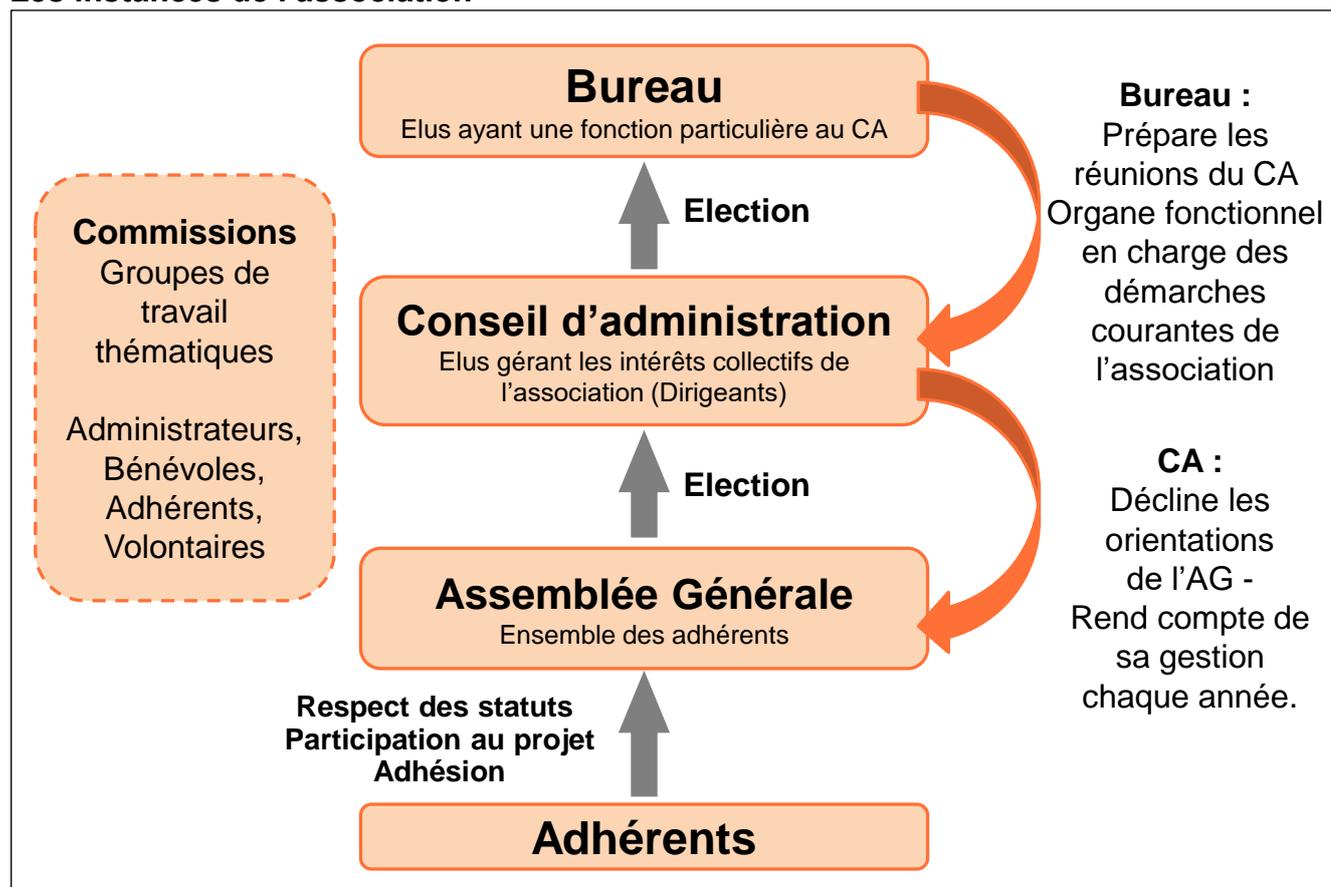


Illustration : Fonctionnement des instances de la MJC de Castanet

Les différentes instances de l'association se sont régulièrement réunies cette saison :

En raison de la situation sanitaire, de nombreuses réunions n'ont pas pu avoir lieu.

- 6 Conseils d'Administration
- 2 Commissions juridique et personnel et sur la période du 01/09/2022 au 05/07/2023 une réunion hebdomadaire entre la responsable de la commission et la directrice
- 4 Commissions Communication
- 3 Commissions Finances
- 5 Commissions Animation

2.3. VOS INTERVENANTS AU SIEGE

2022-2023 LE POLE ADMINISTRATIF

Florence PLANTE : Directrice en charge des ressources humaines, des finances, de la comptabilité, de l'administratif et responsable du cinéma.

Sébastien LUDENA : Coordinateur, en charge de l'animation pour les jeunes et de la communication (affiche, flyer, site, newsletter, Facebook, Instagram...).

Sandrine HEIDEIGER : Secrétaire Aide-Comptable.

Vivian CARBONNEL : Animateur polyvalent.

Nino LAROCHE : Animateur polyvalent.



Membres élus

Michel ALLIGNOL	Président - Responsable de la commission musique
Kader BOUFERRACHE	
Alain CHEREAU	Responsable de la commission animation
Dominique GELARD	
Michel GODAY	Responsable de la commission communication
Xavier JOULIA	
Marie Pierre LAY	Secrétaire
Annie LUQUE	
Claudia MICLOTTE	Secrétaire adjointe -
Michel MIDROIT	Trésorier - Responsable de la commission finances
Marie-Claude MINGUILLON	Vice-présidente - Responsable de la commission orientation
Maryse NIBBELINK	
Véronique OGBURN	Vice-présidente - Responsable de la commission juridique et personnel
Ghislaine PONCELIN	
Marion-Lise SENTENAC	
Alain SIEBENBOUR	
Maryline TINENA	

Membres de droit

Catherine LABROUE	Adjointe au Maire déléguée à la culture depuis juin 2021
Emilie DESMONS	Adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse et aux sports depuis juin 2021
Jacques LE MONTAGNER	Directeur régional FRMJC
Laurent BEGOU	Directeur départemental FDMJC 31
Pascal ETIENNE	Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale



2.5. LES CLUBS D'ACTIVITE

ARTS CREATIFS

Valérie DEDIEU	<i>Aquarelle</i>
Monique LAFONT	<i>Arts Plastiques</i>
Dominique CASENAVE	<i>Atelier Terre</i>
Serge FRANCOIS	<i>Atelier Terre</i>
Jacques LESCURE	<i>Atelier Terre</i>
Anne-Marie PECOUT-BREIL	<i>Atelier Terre</i>
Monique LAFONT	<i>Atelier Terre Enfant</i>
Annie LUQUE	<i>Cartonnage</i>
Thérèse LABORDE	<i>Peinture Sur Soie</i>
Francis ANDRAU	<i>Photo</i>
Georges PEIGNARD	<i>Photo</i>
Raphaël AZNAR	<i>Manga</i>
Raphaël AZNAR	<i>Graff</i>

L'Ensemble des adhérents des Echanges Créatifs interviennent lors des ateliers.

ARTS MARTIAUX

Alain CHEREAU	<i>Aïkido</i>
Eric PERO	<i>Aïkido</i>
Toulouse Balma Arts Martiaux	<i>Judo</i>
Frédéric DOLE	<i>Judo</i>
Véronique BENKTIB	<i>Muay Thaï</i>
Eric PAULIN	<i>Qi Gong</i>
Eric PAULIN	<i>Tai Chi Chuan</i>

ARTS DU SPECTACLE

Jean Yves BOGA	<i>Ateliers Théâtre</i>
Isabelle DIEUDE	<i>Ateliers Théâtre</i>
Arts Foundation	<i>Afropop</i>
Jean-Marie CASTELL	<i>Cinéma</i>
Antoine CHARLET	<i>Cinéma</i>
Cécile COMBIER	<i>Cinéma</i>
Hugues COSTA	<i>Cinéma</i>
Dominique GELARD	<i>Cinéma</i>
Nathalie LEGRAS	<i>Cinéma</i>
Bertrand LEGRAS	<i>Cinéma</i>
Patrick LAUTIER	<i>Cinéma</i>
Andrée LORENZI	<i>Cinéma</i>
Lucas PIERRART SIRI	<i>Cinéma</i>
Lé Trang TRAN	<i>Cinéma</i>
Christel ROUANET	<i>Cinéma</i>
Salomé DUFOUR	<i>Danse Classique</i>
Laurine POUPOUNNOT	<i>Danse Jazz</i>
Marion CAYRE	<i>Danse Contemporaine</i>
Laurine POUPOUNNOT	<i>Danse Contemporaine</i>
Mamadou SOUMARE	<i>Hip Hop</i>
Maxime BRUN	<i>Musique</i>
Dorian CARBONELL	<i>Musique</i>
Stéphanie CHEDE	<i>Musique</i>
Cécile DOS REIS	<i>Musique</i>
Guillaume LACOUT	<i>Musique</i>
Florian LAGARDE	<i>Musique</i>
Valeria MARRA	<i>Musique</i>
Laurent PAGES	<i>Musique</i>
Rabe Anjasoa RAZAFINDRAMAMBA	<i>Musique</i>
Sarah SZLAKMANN	<i>Musique</i>
Gilles SEGUELA	<i>Musique</i>
Olivier SOUBLES BENAVENTE	<i>Musique</i>
Frédéric STEIERT	<i>Musique</i>
Xavier VAN DROOGENBROECK	<i>Musique</i>
Association Le Buvard	<i>Musique</i>

ACCOMPAGNEMENT

Philippe VIDONI	<i>Gym adaptée</i>
Annie BARRERE	<i>Numériquement Vôtre</i>
Sophie ALBISSON	<i>Aide Scolaire</i>
Patricia ANDRIEU	<i>Aide Scolaire</i>
Dominique BERGMANN	<i>Aide Scolaire</i>
Corinne BRUAND	<i>Aide Scolaire</i>
Laure CAUSSANET	<i>Aide Scolaire</i>
Martine COLLOMBER	<i>Aide Scolaire</i>
Arnaud DE SAINT VINCENT	<i>Aide Scolaire</i>
Dominique DELACROIX	<i>Aide Scolaire</i>
Vincent DUC	<i>Aide Scolaire</i>
Michel ETIENNE	<i>Aide Scolaire</i>
Sabine GAUSSEIN	<i>Aide Scolaire</i>
Claire GEISLER	<i>Aide Scolaire</i>
Norbert GRISSETI	<i>Aide Scolaire</i>
Béatrice LORIN	<i>Aide Scolaire</i>
Nathalie MOULIS	<i>Aide Scolaire</i>
Julien RAMEY	<i>Aide Scolaire</i>
Mélissa SANCHEZ	<i>Aide Scolaire</i>

SPORTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

Mathilde ROQUES	<i>Badminton</i>
Delphine LE LAY	<i>Basket</i>
Régis FAURE	<i>Basket</i>
Philippe CRUZEL	<i>Escalade</i>
Irène BENEVIDES	<i>Gym Pour Enfants</i>
Maguy JOVER	<i>Gym Pour Tous</i>
Benoît RENON	<i>Gym Pour Tous</i>
Stéphane ROLLAND	<i>Gym Pour Tous</i>
Philippe VIDONI	<i>Gym Pour Tous</i>
Thibald GALY	<i>Parcours Urbains</i>
Arts Foundation	<i>Pilates</i>
Benoît RENON	<i>PPG</i>
Beatrice TADLAOUI	<i>Yoga Vinyasa</i>
Vanessa BARREAU	<i>Zumba</i>

LANGUES ET CULTURES DU MONDE

Virginie MARCONATO	<i>Anglais</i>
Maria-Mercedes GIL	<i>Espagnol</i>

2.6. LA GESTION DU PERSONNEL

Bilan Année 2022/2023

La MJC est membre du HEXOPEE, créateurs de citoyenneté (ex CNEA)) et dispose des conseils permanents de leurs juristes en matière de gestion des ressources humaines ainsi que ceux d'un cabinet d'avocats. Nous appliquons la Convention Collective ECLAT (ex Animation)

Au 31/08/2023, la MJC avait un effectif de 32 salariés dont 13 femmes et 19 hommes (21 salariés au 31/08/22).

Bilan des entrées sur l'exercice 2022/2023

- 13 contrats à durée indéterminée à temps partiel
- 1 contrat à durée déterminée remplacement
- 1 contrat à durée déterminée Apprenti
- 1 contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Bilan des départs sur l'exercice 2022/2023

- 3 démissions
- 1 fin de contrat à durée déterminée
- 1 rupture conventionnelle

Bilan des entrées sur l'exercice 2021/2022

- 2 contrats à durée déterminée à temps plein
- 9 contrats à durée indéterminée à temps partiel

Bilan des départs sur l'exercice 2021/2022

- 1 fin de contrat à durée déterminée
- 1 départ retraite
- 5 démissions
- 4 ruptures conventionnelles
- 1 licenciement économique

Bilan des congés maladies sur l'exercice 2022/2023

- 9 congés maladie de + 3 jours
- 5 congés maladie de + 3 jours
- 1 congé maladie de + 2 de mois

Bilan des congés maladies sur l'exercice 2021/2022

- 9 congés maladie de – 3 jours
- 4 congés maladie de + 3 jours
- 19 congés maladie Covid
- 2 congés maladies de + de 6 mois

26559 heures ont été effectuées en 2023 (année civile) contre 25324 heures en 2022.

La formation professionnelle :

En 2022/2023, 9 salariés ont bénéficié d'action de formation de courte durée (0 en 2021/2022).



2.7. LES ADHERENTS

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

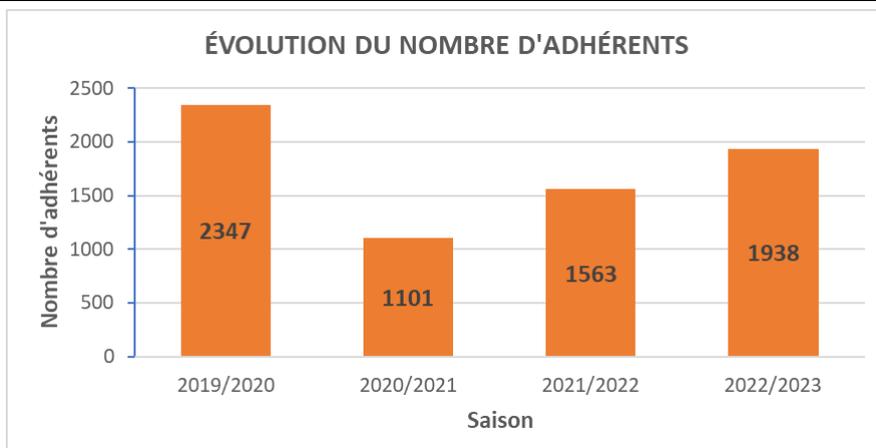
SAISON	Adhérents Castanet	%	Adhérents hors Castanet	%	TOTAL
2022/2023	1449	75%	489	25 %	1938
2021/2022	1177	75%	386	25%	1563
2020/2021	823	75%	278	25%	1101
2019/2020	1696	72%	651	28%	2347

FREQUENTATION PAR SEXE

SAISON	FEMMES	%	HOMMES	%	TOTAL
2022/2023	1225	63.21%	713	36.79%	1938
2021/2022	946	60,52%	617	39,48%	1563
2020/2021	782	71,03%	319	28,97%	1101
2019/2020	1558	66,38%	789	33,62%	2347

FREQUENTATION PAR TRANCHES D'AGES

SAISON	- 18 ans		18-25 ans		26-59 ans		+ 60 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2022/2023	796	41%	32	2%	546	28%	564	29%
2021/2022	610	27%	26	1%	400	18%	527	24%
2020/2021	506	46%	11	1%	101	9%	483	44%
2019/2020	902	38%	41	2%	836	36%	568	24%



A noter que notre adhérent le plus jeune avait 12 mois et notre adhérente la plus âgée avait 93 ans au 31/08/2023.



2.8. GESTION DE LA CRISE COVID DERRIERE NOUS

La saison 2022/2023, nous a fait un peu oublier les années covid par une reprise des activités sans restriction et de la confiance des adhérents qui se sont réinscrits ou inscrits malgré le développement de certaines activités sur des supports numériques.

2.9. L'ANIMATION LOCALE ET LES ACTIONS CULTURELLES

La Commission Animation a proposé cette année plus de 50 animations diverses, dont les événements incontournables tout en poursuivant le travail qui avait été mené l'année précédente pour revenir à la situation avant covid. Pari réussi ! A la gestion de l'animation, 12 bénévoles et 5 salariés très investis, avec des bénévoles occasionnels qui interviennent sur certaines animations. Cette commission est ouverte à tout porteur de projet et à toute personne souhaitant s'investir. Les objectifs sont toujours : convivialité et partage.

Le LABO

Résidences artistiques

Le LABO, petite salle de taille humaine et conviviale a trouvé son public. Il accueille des résidences artistiques sur une période de un jour à une semaine.

Musique, Art vivant, expérimentation...tout est accepté à partir du moment où le lieu et le matériel de la MJC sont compatibles avec les besoins des artistes.

Une dynamique est présente avec une proposition artistique tous les jeudis soir. L'entrée est gratuite mais une participation est recommandée.

- 06/09/2022 - Concert, avec Parteno & Mère Denis (Rock)
- 20/10/2022 – Concert, avec Gabriel Mallada (Chanteur Uruguayen)
- 17/11/2022 – Théâtre, « J'ai 18 ans pour toujours » avec la Cie L'Enclos
- 24/11/2022 – Concert, avec Ingrid OBLED (Nyckelharpa, contrebasse, loopers)
- 01/12/2022 – Concert, Shower (Duo Pop électro Française)
- 26/01/2023 – Concert, Rebornd Souls (Pop-Rock)
- 02/02/2023 – Spectacle, Air Volant
- 30/06/2023 – Soirée de clôture de saison avec Shower

La buvette et sa gestion sont entièrement gérées par des bénévoles.



- 03/11/2022 – Concert Piano avec Mathilde Anselme
- 25/11/2022 - Concert Nolacoustik (Jazz Nouvelle Orleans)
- 12/01/2023 – Concert Piano avec Alexander Dzvinkovskyi
- 21/04/2023 – Concert Piano avec Juliette Cornic et Jacob Bonnefon
- 22/06/2023 – Lectures de l'atelier d'écriture



Conférences

Voyages

M. et Mme Marty nous ont proposé des conférences sur leurs voyages.

Le public a toujours répondu présent à chaque fois au vu du choix très éclectique des pays présentés :

- 19/01/2023 – Le Laos
- 30/03/2023 – L'Égypte

Environnement

En alternance avec les « Ciné-débat », Sève de Cocagne, nous a proposé des conférences sur des thématiques variées autour de l'écologie. Chaque conférence accueillait un invité pouvant animer le débat (ONF, Eaux de France...) :

- 13/10/2022 - Conférence : « La Fabrique des Pandémies »
- 08/12/2022 - Conférence : « La guerre des graines »
- 09/02/2023 – Conférence : « Une fabuleuse histoire des insectes »
- 06/04/2023 – Conférence : « L'Ortie, fée de la résistance »
- 15/06/2023 – Conférence : « L'eau dans tous ses états »

Expositions

- 06/2023 - Expo Photo du club PhoCal (MJC)





JOURNEE MARIO MANIA

Le lundi 24 avril 2023 s'est déroulé une journée autour du jeu vidéo Mario. Les visiteurs ont pu devenir le temps d'un après-midi pilote d'un karting à pédales sous la halle ou encore venir s'affronter sur l'écran du cinéma autour du célèbre jeu vidéo : Mario kart. Nous avons également pensé aux plus petits avec des jeux gonflables en extérieur et des coloriages. La journée s'est achevée avec la projection du nouveau film Mario.



Festivals

FESTI'MOTS :

FESTIMOTS (5ème édition) a eu lieu les 19 et 20 novembre 2022 à L'ESPACE BREL dont le thème était la fête. La marraine de ce festival qui était présente, était l'auteure Mariette Navarro qui a écrit son 1^{er} roman à succès, « Ultramarins », ainsi que la pièce de théâtre « les feux de poitrine ».

Samedi 19 à 14 h, ont eu lieu des chants marins batterie/ flûte/ accordéon. A 15h, lecture à voix haute d'un extrait du roman de Mariette Navarro « Ultramarins », en sa présence, échanges avec le public. A 16 h 30, les élèves de l'Ecole de Musique de Castanet ont interprété quelques morceaux de leur choix. A 17 h concert de musique irlandais-occitan par le duo Barbar violon /guitare. A 20 h 30, THEATRE. La pièce « les feux de poitrine » écrite par Mariette Navarro, a été mise en scène par la compagnie « Ombres et Couleurs ».

Dimanche 20 à 10 h, Margo, conteuse castanéenne a enchanté les petits et les grands. A 11 h, les élèves des cours moyens de l'école Damaze Auba ont fait leur fête. A 14 h 30, lecture de textes et chants divers, accompagnés par Camille / violon, et Luisa/ guitare. Molière était aussi de la fête. A 16 h Danse avec la participation des danseurs de l'association « Danser à Castanet ».

Beau succès pour cette édition 2022, où 500 spectateurs cumulés ont assisté aux 9 événements présentés.

La saison Théâtrale

Un lundi par mois, la MJC reçoit une troupe de théâtre amateur dans la salle de cinéma. Pour 6 euros (les adhérents) ou 8 euros (les non adhérents), il est possible de découvrir le travail proposé par les compagnies amateurs de Toulouse et sa périphérie.





Lundi 17 octobre :

Le groupe TAO QUARTET débutait la saison avec un concert / spectacle « **Les chemins de liberté** ».

Les chemins de la liberté sont des sentiers autrefois empruntés par les contrebandiers, puis par les républicains espagnols qui étaient obligés de quitter leur pays, enfin par des milliers de personnes qui pendant la seconde guerre mondiale fuyaient le régime nazi. Ces chemins sont présents sur toute la chaîne pyrénéenne. « Les chemins de la liberté dessinent l'espoir dans les yeux des opprimés ». Le TAO quartet raconte leurs histoires à travers des chansons de résistance, des textes et des poésies engagées.

Lundi 14 novembre :

« **Ensemble et séparément** » de Françoise Dorin par les Cies Clair de Scène et Les Javeysans

Un matin de janvier, Jean-Jacques Provins, un éditeur renommé, a le sentiment d'avoir rendez-vous avec l'avenir... Alors qu'il attend avec impatience un jeune écrivain prometteur, Dominique Carentan, c'est une femme de 70 ans qui se présente chez lui. Qui est-elle ? Pourquoi se montre-t-elle si curieuse de sa vie privée ? A-t-il conscience que cette rencontre inattendue pourrait bouleverser sa vie ?

Mise en scène Claire Mercier, André Ruiz

Lundi 05 décembre :

« **Famille je vous hais(me)** » par Le Bathyscaphe

« Toutes les familles heureuses se ressemblent mais chaque famille malheureuse l'est à sa façon » a écrit Tolstoï. Par le biais de plusieurs auteurs, mélangeant les genres, les comédiens s'emploient à explorer les méandres des liens familiaux à partir de situations tour à tour comiques, dramatiques, absurdes.

Extraits de textes de Fab Caro, Stéphane Jaubertie, Gérard Levoyer, Pierre Notte, Joël Pommerat / Mise en scène : Florence Bardel

Lundi 16 janvier :

« **Pink Paradise** » de Sylvie Piotet par la Cie Le Vestiaire des filles

D'un texte à l'autre, le spectacle nous emmène dans des univers tantôt légers tantôt graves. Une photographie en noir et blanc de notre siècle. Une incursion dans le processus d'écriture quand les mots deviennent jeux.

Mise en scène Cathy Thoury

Lundi 13 février :

« **Le dernier cèdre du Liban** » : De Aïda ASGHARZADEH par la compagnie Scaramouche
Eva a été abandonnée à sa naissance, en 1988. De sa mère, elle ne connaît que le nom : Duval. Ça ne l'a jamais intéressée. Pourquoi se soucier de quelqu'un qui ne s'est jamais soucié de vous ? Pourtant, quelques mois avant ses 18 ans, elle va se trouver au cœur de l'intimité de sa mère lorsqu'un notaire de province lui transmet son héritage. Elle lui a légué à sa mort, une boîte : des dizaines de micro-cassettes et un dictaphone. Malgré elle, Eva va partir à la rencontre de sa mère Anna Duval, grand reporter de guerre.

La pièce a été jouée dans le cadre du Festival Théâtre d'Hivers



Lundi 13 mars :

« **Opéra Panique** » d'Alejandro Jodorowsky par la troupe « A fleurs de Mots »

Mise en scène collective

Une hôtesse de l'air vous accueille : sept comédiens et comédiennes vous embarquent dans l'Aventure, destination : le pays surréaliste de Jodorowsky. En une vingtaine de saynètes, vous êtes renvoyés à l'absurdité de nos vies, vouloir une chose et ne pas la vouloir, nourrir des sentiments contraires, être sourd au monde de la raison, mais d'une surdit  pas si ferm e, tant les personnages que nous sommes s'entendent dans leur folie. Ou encore tourner en rond comme ces hommes et ces femmes, nomm s A, B, C, D, E, F, G,   la recherche de leur salut. Trouver un coupable, se poser en s'opposant, se confronter   son image... Ce sont ces petits actes quotidiens qui sont moqu s avec tendresse et f rocit .

Lundi 03 avril :

« **Tout le monde peut se tromper** » : d'apr s « **Tailleur pour dames** » de Feydeau

Par la compagnie Raymond Crocotte

Apr s une jeunesse plut t libertine, le docteur Moulineaux m ne une vie rang e avec son  pouse Margot. Mais rattrap  par ses vieux d mons, il d couche pour retrouver St phanie Aubin, une de ses patientes, lors d'une nuit costum e au Club Paradise. Pour abriter cette liaison, il loue   son copain Bertrand un petit studio r cemment occup  par une couturi re et encore encombr  de ses affaires.   peine install  dans les lieux avec sa ma trese, Moulineaux voit d barquer Madame Broutechou, cliente de l'atelier de couture, mais aussi Antoine, le mari de St phanie, lui-m me accompagn  de sa ma trese Rose... Ces visites obligent Moulineaux   se faire passer pour un couturier. S'en suivront mensonges en cascades, rebondissements impr vus et quiproquos en tout genre.

Mise en sc ne Corinne Jacquet

Lundi 15 mai :

« **La v ritable histoire du petit chaperon rouge** » par l'atelier th  tre du LEGTA d'Auzeville

Ce spectacle, inspir  de la pi ce de Jo l Pommerat « Le petit Chaperon rouge », associe conte, th  tre et danse contemporaine.

C'est l'histoire d'une petite fille tr s solitaire que sa m re autorise   traverser la for t pour rendre visite   sa grand-m re. En chemin, elle rencontre un loup affam  et manipulateur...

Jo l Pommerat revisite l'histoire des fr res Grim et de Charles Perrault avec humour, dans une version o  la courageuse h ro ne est d termin e   combattre le loup. En se d barrassant des morales pr fabriqu es, l'auteur laisse op rer toute la magie de cette histoire merveilleuse et cruelle.

Les restitutions de fin d'ann e

- 10/06/2023 - Spectacle danse classique/jazz/contemporain « Fantastique ! »
- 11/06/2023 - Spectacle danse contemporaine
- 17/06/2023 - Ateliers Th  tre d'Isabelle Dieud 
- 22/06/2023 – Lectures de l'atelier d' criture
- 22/09/2023 – Pi ce de th  tre « Les Acteurs sont fatigu s »



Numériquement vôtre

La MJC a proposé 10 ateliers : 07/10/2022 – 04/11/2022 – 02/12/2022 – 06/01/2023 – 03/02/2023 – 10/03/2023 – 07/04/2023 – 12/05/2023 – 02/06/2023 – 07/07/2023. A chaque atelier, plusieurs personnes sont venues pour des demandes diverses : utiliser une tablette, installer des applications, numériser des documents, envoi de pièces jointes, envoi de liens, messagerie pour gérer les contacts, ...

Les animations festives

- 10/06/2023 - Festi'MJC avec plusieurs activités de la MJC
- 02/04/2023 - Carnaval

2.10. LE CINEMA

Le Conseil d'administration n'a pas voulu augmenter les tarifs du cinéma malgré le coût de l'inflation et surtout pour donner accès à tous à la salle obscure. Cette saison a été une belle surprise par le nombre d'entrées égal à celui de 2019 avant covid, et la saison prochaine s'annonce très prometteuse. Nous avons mis en place un tarif unique de 4 € de mi-juillet à fin août.

Les animations réalisées au cinéma :

- Ciné plein air en partenariat avec EURECIA
- De nombreux partenariats avec des associations locales : « Sève de Cocagne », Secours Populaire, etc
- Participation à plusieurs festivals : les Toons débarquent, Cinéminots, Cinespana, Festival italien...
- La fête du cinéma
- Le parcours de la peur pour Halloween
- CinéShow Le Roi Lion
- CinéFestiv, soirée du nouvel l'an
- Animation film + chasse aux œufs de Pâques
- Fête de la St Patrick
- Ciné doc, ciné débat, avant-première...

Une diversité d'animations (nous ne pouvons pas toutes les citer) nous permet d'atteindre tous les publics. Des ateliers pendant les vacances pour les enfants.

Un cinéma de proximité à Castanet vous attend, n'hésitez pas à pousser la porte.

Année Civile	2020	2021	2022
Nb de spectateurs	10248	13833	25347



2.11. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

La commission communication a travaillé pour la saison 22/23 sur plusieurs domaines :

- Création de photos et vidéos de présentation de toutes les activités de la MJC.
- Mise en place d'un plan de communication adapté aux animations prévues via un document Drive avec la liste des événements prévus, ainsi que la liste des supports de communication, incluant donc un planning de communication. Cela permet de pouvoir traiter tous les événements équitablement en termes de communication.
- Remise en place de la plaquette événementielle semestrielle, avec un design et un format revus.

Et comme chaque année, les actions de communication plus classiques, avec la création de supports de communication habituels (carte adhérents, carte de vœux, etc....)

2.12. COMMISSION INSCRIPTION

Pour la saison, les réinscriptions ont été mises en place de mi-mai à mi-juin afin de donner la priorité aux anciens adhérents pour garder leurs créneaux avec la tarification 22/23. L'ouverture des inscriptions a commencé mi-juin jusqu'à mi-juillet. Cela a permis à un grand nombre de personnes de venir s'inscrire tous les jours à la MJC au vu de l'étalement des dates et de pouvoir bénéficier des tarifs 22/23 pour la saison 23/24.

Des permanences ont été tenues par les membres du Conseil d'Administration, des bénévoles et des salariés tous les soirs de septembre de 17 h à 19 h ainsi que pour les inscriptions à la Fête au parc, afin de permettre à tous de venir s'inscrire.

Nous avons aussi maintenu les réinscriptions et inscriptions par correspondance.

2.13. NOS PARTENAIRES

La MJC bénéficie de l'aide et du soutien



De la ville de Castanet -Tolosan

Du Conseil départemental de la Haute Garonne



De l'ADDA 31



Du Conseil Régional OCCITANIE Pyrénées Méditerranée

De la direction Départementale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale



Du Centre National Cinématographique

De l'Association Française du Cinéma Art et Essai

De l'Association des Toiles de l'Hers



De la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

De la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales



Fédération Occitanie et Départementale des Maisons des Jeunes

du Crédit agricole 31



De la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Remerciements
A l'ensemble des personnels salariés et bénévoles de la MJC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2023

3. RAPPORT FINANCIER

A l'Assemblée Générale de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité du chiffre d'affaires. Nos diligences ont principalement consisté à :

- Recouper les outils de gestion interne avec la comptabilité en validant notamment le correct déversement des logiciels de facturation des adhésions, des cotisations et des recettes de cinéma avec le logiciel de comptabilité ;
- Analyser la réalité des cotisations et des adhésions à l'aide des documents justificatifs nécessaires à la facturation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Balma le 12 janvier 2024,

Axylis Audit
Maximilien SALES
Associé
Commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2023

Assemblée Générale de l'association MJC CASTANET-TOLOSAN,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce

Fait à Balma le 12 janvier 2024,

Axylis Audit
Maximilien SALLES
Maximilien SALLES
Commissaire aux comptes

3 31320 CASTANET TOLOSAN

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/03/2023_12		Exercice N-1 31/03/2022_12		Ecart N / N-1 Euros	%
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net		
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques...						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions	192 553	191 056	1 497	2 671	1 174-	43,95-
Installations techniques Matériel et outillage	265 175	266 080	19 095	22 478	3 383-	15,05-
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par légations destinés à être cédés</i>						
Immobilisations financières (1)						
Participations et Créances rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 786		1 786			
Autres						
Total I	479 514	457 136	22 378	26 935	4 557-	16,92-
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours	504		504			
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	13 180		13 180			
Valeurs mobilières de placement						
Instrument de trésorerie	297 594		297 594			
Disponibilités	876		876			
Charges constatées d'avance (2)						
Total II	312 154		312 154			
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	791 668	457 136	334 532	327 287	7 244	2,21

(1) Dont 4 unités d'actif en
(2) Dont 4 unités d'actif en

Dossier N° 001124 en Euros

Expert On Demand

COMPTES ANNUELS

axylis
audit & conseil

www.axylis.fr

CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE

BILAN PASSIF

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N / N-1 Euros	%
PASSIF				
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise :				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	150 833	150 833		
Fonds propres avec droit de reprise :				
Fonds statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves :				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	51 127	19 795	31 332	155,25
Autres				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficit)	11 391	31 332	42 723	135,35
Situation nette (sous total)	111 095	99 705	11 391	11,42
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I	111 095	99 705	11 391	11,42
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
Total II	72 274	55 747	15 527	27,35
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total III	72 274	55 747	15 527	27,35
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers	12 617	12 617		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	7 856	25 651	17 795	69,37
Dettes des legs ou donations	48 109	33 943	14 166	41,74
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'évance	82 590	95 648	13 058	13,66
Total IV	151 161	170 835	19 674	11,52
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL ((I+II+III+IV)+V)	334 532	327 287	7 244	2,21

(1) Dont 4 euros sur le
(2) Dont concours bancaires courants et autres établissements de banques

Donnée N° 60128 en Euros

Expert On Demand

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023	Exercice N-1 31/08/2022	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation(1)				
Cessions				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature	630 679	405 176	124 503	30,65
Ventes de prestations de service	1 828	2 305	478	20,72
Parrainages				
Produits de tiers financiers				
Concours publics et subventions d'exploitation	285 045	282 824	2 221	0,79
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécanisme				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
Total I	817 552	688 306	119 246	17,06
Charges d'exploitation(2)				
Acquis de marchandises				
Variation de stock				
Aucun achat et charges externes	295 709	303 904	7 195	2,37
Aides financières				
Aides financières	19 695	9 818	9 879	100,62
Impôts, taxes et versements assimilés	383 398	388 759	14 629	3,97
Salaires et traitements	95 778	97 550	1 772	1,82
Charges sociales	5 774	6 954	1 180	16,97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 527		15 527	
Dotations aux provisions				
Report sur fonds dédiés	6 175	5 418	757	13,98
Autres charges				
Total II	823 048	732 403	30 645	3,87
1 - Résultat d'exploitation ((I)-II)	5 496	94 097	88 601	94,16

(1) Dont produits financiers des exercices antérieurs
(2) Dont charges financières des exercices antérieurs

Donnée N° 60128 en Euros

Expert On Demand

COMPTÉ DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Exercice N-2 31/03/2021	Exercice N-3 31/03/2020	Exercice N-4 31/03/2019	Exercice N-5 31/03/2018	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers								
De participation								
D'autres valeurs mobilières et créances de facilité immobilisée								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total III	3 567	3 567	3 567	3 567	3 567	3 567	3 250	N5
Charges financières								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total IV	3 567	3 567	3 567	3 567	3 567	3 567	3 250	N5
2. Résultat financier (III-IV)								
3. Résultat courant avant impôts (II-III-IV)	1 925	93 700					91 850	97,54
Produits exceptionnels								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges								
Total V	15 718	44 442	19 418	63 680	48 142	75 39	28 724	64,63
Charges exceptionnelles								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total VI	2 388	1 413	1 413	1 413	1 413	1 413	986	69,76
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	13 330	62 447					49 127	78,67
Participation des salariés aux résultats (VII)								
Impôts sur les bénéfices (VIII)								
Total des produits (I+II+V)	838 837	752 483					74 354	9,75
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	825 446	783 815					31 631	3,98
5. EXCEDENT OU DEFICIT	11 391	31 302					42 723	106,35

Compte N° 01/14 de Euros

Exercice 03/2023

M.J.C Castanet-Tolosan 31/03/2023

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 334 532 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 532 507 Euros et dégageant un bénéfice de 11 391 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE L'ENTITE :

La MJC est une association d'Education Populaire de type Loi 1901 qui applique des principes de tolérance, de démocratie et de laïcité ; elle fait vivre des lieux de rencontre et d'expérimentation.

Chacun peut y acquies l'activité de son choix et y prendre des responsabilités.

Regroupant 36 activités différentes, notre Maison est le pilier sportif, culturel et ludique de notre Ville.

Elle est fortement impliquée dans l'animation locale par sa participation aux événements locaux

et par les animations organisées par la MJC ou par les activités

FAIT CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :

Neant

Principes et conventions comptables.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en précisant la nature de l'opération.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 2018-05 relatif aux modalités

d'établissement des comptes annuels des associations.

Aux fins des analyses de solvabilité, il n'a pas été tenu de la durée de vie des biens et il n'a pas été procédé à la réévaluation des biens.

Dispositions.

A l'exception des dérogations suivantes : NEANT

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires :

Nous vous informons que l'activité des bénévoles représente 30 632 heures/an de travail (correspondant à 17 équivalent temps plein) soit un montant total de 347 477 € brut (valeur calculé sur la base du SMIC).

Conformément à la Convention d'Objectifs et de Moyens, contracté entre la Mairie de Castanet-Tolosan

et la M.J.C de Castanet-Tolosan, la commune de Castanet-Tolosan met à la disposition à titre gratuit

un ensemble immobilier (14 locaux) de bâtiments et de salles sur la dite commune.

Pour l'exercice N et N-1, le calcul des indemnités de Départ à la Retraite repose sur les paramètres suivants :

Taux d'actualisation : 0,20%

Taux de rotation : 3,01%

Taux de relation : 25,00%

Table de mortalité : Insee Tableau 05 2006-2010

Age de départ à la retraite : 65 ans

Autres informations :

Au titre de l'information relative à la publication des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

de l'association, nous vous informons qu'aucune rémunération n'a été versée à ce titre sur l'exercice.

M.J.C Castanet-Tolosan 31/08/2023

ANNEXE

Frais d'établissement, de recherche et de développement)	Valeur brute		Augmentations	
	début d'exercice	fin d'exercice	Revalorisations	Acquisitions
Terrains				
Constructions sur sol propre	192 553			
Constructions sur sol d'autrui	235 519			
Installations générales agencements aménagements des constructions				18 555
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport	31 101			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total	459 173	18 555		
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	1 786			1 786
Prêts, autres immobilisations financières	1 786			1 786
Total	460 959	20 341		
Total général				

Frais d'établissement recherche développement	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine en d'exercice
	Poste à poste	Rebut		
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			192 553	
Installations générales agencements aménagements const.			254 074	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport			31 101	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total	0	0	477 728	
Autres titres immobilisés			1 786	
Prêts, autres immobilisations financières			1 786	
Total	0	0	479 514	
Total général				

M.J.C Castanet-Tolosan 31/08/2023

ANNEXE

Situations et mouvements de l'exercice	Montant débet exercice		Diminutions de l'exercice		Montant fin d'exercice
	Total	Total	Total	Total	
Frais d'établissement, de recherche et de développement)					
Terrains					
Constructions sur sol propre	189 862		1 174		181 056
Constructions sur sol d'autrui	233 507		3 869		237 377
Installations générales agencements aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport	27 972		731		28 703
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total	451 362	5 774	5 774	0	457 135
Total général	451 362	5 774	5 774	0	457 135

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Amortissements dérogatoires
	Amortissements linéaires	Total	Amortissements exceptionnels	Total	
Frais d'établ. Rech développ					
Autres postes immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	1 174				
Installations générales agencements aménagements des const.	3 869				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total	5 774	5 774			
Total général	5 774	5 774			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant débet exercice		Augmentations de l'exercice		Diminutions de l'exercice	Montant fin d'exercice
	Total	Total	Total	Total		
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marché à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour perte de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts	56 747		15 527			72 274
Provision pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour grosses réparations						
Provision pour charges sociales et fiscales/complète payés						
Total	56 747	15 527	15 527	0	0	72 274
Total général	56 747	15 527	15 527	0	0	72 274
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ANNEXE

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
Prêts	1706	1706	
Autres immobilisations financières			
Fournisseurs débiteurs			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	11 020	11 020	0
	876	876	0
	15 842	15 842	0

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

Fiscalité

Au regard de la fiscalité, des secteurs distincts ont été mis en place.

L'association est redevable de la TVA pour son secteur « Cinéma ».

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes eis crédis à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes eis crédis à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financiers divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 856	7 856		
Personnel et comptes rattachés	13 037	13 037		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 937	22 937		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	82 560	82 560	0	0
	128 410	128 410	0	0

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.

ANNEXE

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Évaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Évaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré et du premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Évaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Évaluation des provisions

Une provision est, le cas échéant, constatée pour tenir compte des éventuelles futures demandes de remboursement des adhérents de leur cotisation annuelle.

ANNEXE

TABEAU DE SUIVI DES FOND PROPRES

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Réserves pour projet de l'entité	-19 795	-31 332		-51 127
Déficit antérieur	-31 332		11 391	-19 941
Subventions investissement	150 833			150 833
Emprunts et dettes financières	12 617			12 617
Total	112 323	-31 332	11 391	92 382

TABEAU DE SUIVI DES PROVISIONS

Libellé	Solde début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Provision pour risques et charges	56 747	15 527		72 274
Provision pour charges				
Total	56 747	15 527	0	72 274

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Libellé	Solde début de l'exercice	Secteur lucratif	Secteur non lucratif
Chiffres d'affaires net			
Production venue des services	532 507	532 507	
Autres produits d'exploitation			
Subventions d'exploitation	285 045		
Reprises sur amortissements et provisions			
Total	817 552	532 507	0

LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Seuls sont valorisés en comptabilité, les frais de déplacements déclarés par les membres et non remboursés (frais évalués en référence à l'instruction fiscale du 23/02/2001 (art 200 du CGI).
Ces frais ont donné lieu à l'émission de 10 reçus fiscaux pour un montant de 10 627 €.

ANNEXE

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	2 886
Autres créances	2 886
Total	5 772

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 856
Emprunts et dettes financières divers	48 109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	55 965

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	82 580
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	82 580

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	876
Charges financiers	
Charges exceptionnelles	
Total	876

Subventions

Elles sont comptabilisées en fonction des conventions de financements au prorata de l'exercice.



4. RAPPORT DU TRESORIER

4.1. RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2022/2023

• Dépenses :	847 464 €	(+ 84 981 € / 2021/2022)
• Recettes (hors subvention municipale) :	607 464 €	(+ 116 403 € / 2021/2022)
• Résultat (hors subvention municipale) :	- 228 609 €	(+ 42 823 € / 2021/2022)
• Subvention municipale sur l'exercice :	240 000 €	(- 100 € / 2021/2022)

Le résultat final de l'exercice 2022/2023 est de 11 391 €

Les faits marquants dans le compte de résultat de cet exercice concernent :

- Relance et reprise de toutes les activités existantes d'avant Covid
- Nouvelle activité mise en place

La subvention municipale a été répartie de la manière suivante :

• Activité Musique :	100 000 €
• Autres activités :	140 000 €

Proposition d'affectation du résultat :

Affectation du résultat de 11 391 € aux autres réserves (- 39 736.30 € après affectation).

4.2. BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

• Dépenses :	950 000 €
• Recettes (hors subvention municipale) :	710 000 €
• Résultat prévu (hors subvention municipale) :	- 240 000 €

Ce résultat prévisionnel se décompose de la manière suivante :

• Activité musique :	100 000 €
• Autres activités et fonctionnement général :	140 000 €

Le montant total de la subvention municipale demandée pour l'année civile 2024 s'établit à : 240 000 €.



4.3. BUDGET PREVISIONNEL ABREGE 2023/2024 AU 04/12/2023

BUDGET PREVISIONNEL ABREGE 2023-2024

CHARGES	PREVI ANNEE 2023/2024	REALISE ANNEE 2022/2023	PRODUITS	PREVI ANNEE 2023/2024	REALISE ANNEE 2022/2023
ACHATS	45 880,00	44 192,80	CARTES D'ADHERENTS	33 000,00	31 118,85
V STOCK			COTISATIONS ACTIVITES	445 000,00	337 309,20
AUTRES ACHATS ET CHARGES	245 000,00	252 717,84	RECETTES MANIFESTATIONS	15 000,00	13 710,80
Prise en charge du QF + aide individualisée	5 000,00	10 425,55	RECETTES CINEMA	130 000,00	128 851,92
IMPOTS ET TAXES	20 000,00	19 696,19	RECETTES DIVERSES	26 000,00	21 516,17
			SUBVENTION MAIRIE FONCTIONNEMENT	240 000,00	240 000,00
SALAIRES + CHARGES	531 100,00	424 585,56	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FONCT	26 000,00	26 000,00
INTERVENANTS EXTERIEURS	66 520,00	50 426,50	SUBVENTION CONSEIL DEPART/ FDMJC Aide Minima sociaux	5 000,00	3 774,00
AUTRES CHARGES PERSONNELS	5 000,00	4 154,00	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL + REGION ANIMATION	2 000,00	2 515,00
			AIDE APPRENTI	7 000,00	
SACEM	7 000,00	6 174,98	SUBV DIVERSES	7 000,00	12 755,90
CHARGES FINANCIERES	1 000,00		PRODUITS FINANCIERS	1 000,00	3 566,81
			REMB UNIFORMATION+ REPRISE SUR PROVISION		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	2 398,30	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 000,00	15 718,32
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS./RISQUES	22 500,00	21 301,47	TRANSFERT DE CHARGES (frais abandonnés)	5 000,00	10 627,00
EXCEDENT		11 390,78	PERTE		
TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	950 000,00	847 463,97	TOTAL COMPTE DE FONCTIONNEMENT	950 000,00	847 463,97

Votre adhésion à la MJC de Castanet

L'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion à la Maison des Jeunes et de la Culture de Castanet-Tolosan est un acte individuel, libre et volontaire, valable pour la durée de la saison.

Au-delà de votre participation active à une ou plusieurs activités, vous adhérez aux valeurs fondamentales et historiques des MJC.

Votre adhésion à la MJC vous confère une place de choix qui vous permet de vous exprimer et de prendre part aux décisions qui organisent la vie de l'association : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau, Comité d'Orientation, Commissions...

Le Conseil d'Administration est constitué d'adhérents élus par leurs pairs. Il décide des orientations, du fonctionnement de l'association et de l'élection du Bureau.



MJC CASTANET-TOLOSAN
 20 avenue de Toulouse – 31320 CASTANET-TOLOSAN
 Tél. : 05 61 81 83 56 – Web : www.mjc-castanet-tolosan.fr

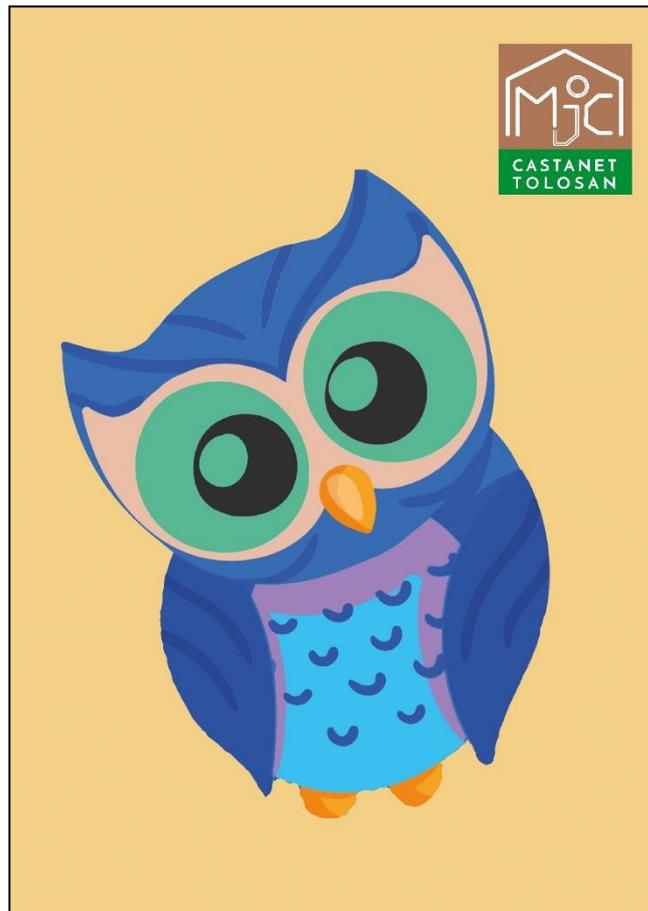


Vos notes





Assemblée Générale 2022-2023



Merci pour votre participation

